

## **Centre Hospitalier Sud Essonne**

**Cérémonie des vœux 2019 – vendredi 18 janvier 2019**

### **Allocution de Monsieur Christophe Misse**

Madame la Sous-Préfète, représentant l'Etat,

Monsieur le Député de la circonscription,

Madame la Députée,

Madame la Sénatrice,

Monsieur le Maire d'Etampes,

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,

Madame la Maire de Dourdan, et Vice-présidente du Conseil de Surveillance,

Monsieur le Délégué Départemental de l'ARS,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Surveillance,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir sur le site d'Etampes du Centre Hospitalier Sud Essonne, et je vous remercie de votre présence à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous venons de poser la première pierre de travaux importants qui vont transformer radicalement la physionomie du site hospitalier étampois. Il s'agit du point de départ de plusieurs opérations d'envergure, qui vont progressivement façonner le nouveau visage du CHSE.

Ces travaux visent à améliorer l'attractivité de notre établissement, tant vis-à-vis des patients, des usagers que des professionnels de santé. Il s'agit non

seulement d'améliorer significativement les conditions d'accueil des usagers, mais aussi les conditions de travail des professionnels de l'hôpital.

Il est essentiel que le plan d'investissement, au travers de la réalisation de travaux, comme au travers de l'achat d'équipements médicaux ou mobiliers, participe pleinement à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Les professionnels du CHSE, pleinement investis dans leur mission, doivent faire l'objet de la plus grande attention de la part de l'institution. C'est tout l'enjeu de la politique de qualité de vie au travail (QVT) déployée par la direction des ressources humaines de l'hôpital.

Le sens de cette politique de QVT est bien d'améliorer la qualité et la sécurité des soins, car des professionnels qui sont satisfaits de leurs conditions de travail sont des professionnels qui prennent mieux en charge les patients.

Ce moment traditionnel des vœux, qui nous rassemble, me permet de rendre hommage au dévouement des professionnels de l'hôpital, qui, tous les jours, donnent le meilleur d'eux-mêmes au service des patients.

Je tiens à saluer le travail accompli par la communauté professionnelle du CHSE, dans des conditions souvent difficiles. Je les remercie et je veux leur faire part de toute ma reconnaissance.

Je mesure en effet les difficultés et les contraintes qui pèsent sur l'ensemble des métiers de l'hôpital. Mais, malgré ces difficultés, nous ne devons pas perdre de vue le sens de notre mission, et les valeurs qui animent le service public hospitalier. Nous pouvons être fiers de notre action, au service de la santé de la population de notre territoire.

Nos patients peuvent avoir confiance en nos compétences, en notre capacité à nous mobiliser collectivement pour relever les défis auxquels notre hôpital continue de faire face.



En 2018, nous avons ainsi pu poursuivre la modernisation de notre établissement, conformément aux orientations de notre projet d'établissement 2015 – 2019.

Nous avons poursuivi la construction du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Ile-de-France Sud », et la mise en œuvre des grands axes du Projet Médical Partagé du GHT, dans l'objectif de conforter, au sein des trois établissements hospitaliers composant le GHT, les soins de proximité, et de garantir le fonctionnement de filières de soins gradués, dans le respect de l'identité et de l'autonomie de chacun des établissements membres.

Le GHT « Ile-de-France Sud » constitue un dispositif avancé de coopération, et en aucun cas un mécanisme d'intégration. Notre GHT est donc bien de nature « coopérative », et pas de nature « intégrative », même si cette coopération avancée exige parfois la mise en place de structures médicales plus intégrées, comme l'a montré, au cours de l'année 2018, la création d'un laboratoire de biologie médicale commun multi-site, ou encore la création d'une fédération médicale inter-hospitalière d'urologie (FMIH).

Ces FMIH sont destinées à rendre opérationnelles des équipes médicales de territoire, comportant des temps médicaux partagés entre les établissements du GHT. Ces équipes territoriales devront être de plus en plus nombreuses.

En 2018, nous avons aussi continué à réorganiser notre offre de soins entre les deux sites du CHSE.

L'activité de chirurgie a ainsi été transformée, par le développement de la chirurgie ambulatoire, en particulier sur le site de Dourdan.

L'année 2018 a également permis la réalisation de travaux, à l'issue desquels nous avons eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux locaux du laboratoire et de la crèche, gérée par la société LUZE, sur le site d'Etampes, ainsi que de l'unité de Dialyse, gérée par l'organisme Nephrocare, sur le site de Dourdan.

De plus, l'année 2018 a vu la confirmation du projet de reconstruction de l'EHPAD « Jean-Sarran » de Dourdan par les services du Conseil départemental de l'Essonne.

Les arrêtés de cession de l'autorisation d'exploitation de l'EHPAD de Dourdan ont été signés en mars 2018. Ces arrêtés vont permettre d'organiser le transfert de la gestion de cette structure aux services du Conseil départemental de l'Essonne au cours de l'année 2020, à l'issue des travaux de reconstruction de l'EHPAD.

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les résidents et leurs familles, qui vont pouvoir trouver, au sein de la nouvelle structure, des conditions d'accueil plus adaptées.

Le transfert de l'EHPAD va également permettre de débiter les travaux de rénovation du bâtiment de soins gériatriques du Potelet, sur le site de Dourdan, afin de regrouper, à terme, l'ensemble des unités de soins de longue durée (USLD) de l'établissement.

En 2018, nous avons poursuivi le développement de nos relations avec les professionnels de santé libéraux du territoire, afin d'améliorer le partenariat Ville - Hôpital. Nous avons également souhaité accentuer la participation de l'hôpital à l'accès aux soins primaires de la population du Sud Essonne, en confortant le centre de consultations de médecine générale mis en place par le CHSE, sur le site d'Etampes.



L'année qui commence sera la dernière année de mise en œuvre de notre projet d'établissement 2015 – 2019.

Les opérations de travaux qui débutent marqueront ainsi la fin d'une période de modernisation du CHSE engagée en 2015, et le début d'une ère nouvelle de transformation qui s'ouvrira à partir de l'année 2020.

Cette opération de restructuration et d'extension du secteur de réanimation et de surveillance continue, de rénovation de l'accueil central et de création d'un plateau centralisé de consultations, sur le site d'Etampes, apparaît indispensable pour répondre aux besoins de la population, pour respecter la trajectoire de retour à l'équilibre financier de l'établissement et pour envisager les évolutions futures du CHSE.

Le déroulement de ces travaux sera complexe, puisque le site doit continuer à accueillir des patients. Mais, en 2021, à l'issue des travaux, le site d'Etampes apparaîtra comme un site incontournable de court séjour, doté d'équipements de pointe, constitués notamment par le nouveau service de réanimation et de surveillance continue.

Nous n'aurions pas pu réaliser ces travaux sans l'aide de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France. Je remercie les services de l'ARS pour leur soutien passé, présent et futur.

L'aide de l'ARS ne suffira pourtant pas à financer totalement notre ambitieux programme d'investissement, et il nous faudra recouvrer des marges de manœuvre financières.

A cet effet, l'année 2019 devra nous permettre de retrouver une dynamique en matière d'activité.

Nous devons tout faire pour parvenir à redresser notre activité, et pour améliorer la valorisation de cette activité, en accentuant nos efforts sur le codage des actes.

Notre activité détermine en effet nos recettes, dans le cadre du mode de financement actuel des établissements de santé (Tarification à l'activité – T2A). Nos recettes fixent le niveau possible de nos dépenses, et permettent de financer nos investissements (et notamment nos travaux).

Il nous faut absolument retrouver ce cercle vertueux afin de parvenir au retour à l'équilibre financier de notre établissement, la situation financière du CHSE demeurant beaucoup trop fragile.

L'amélioration de notre performance financière est donc indispensable dès cette année.

Dans ce cadre, nous devons poursuivre la mise en œuvre de notre Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF), en veillant non seulement au développement de notre activité, mais également à la maîtrise de nos charges.

Parallèlement, une politique active de cession d'éléments d'actif (vente de biens immobiliers) sera également poursuivie, notamment par la vente de l'Hôtel-Dieu de Dourdan. Les produits de ces cessions sont indispensables au financement de notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

La situation budgétaire de l'établissement, mais également les contraintes fortes liées à la situation préoccupante de la démographie médicale, notamment sur le territoire du Sud Essonne, impliqueront de poursuivre résolument la

transformation de l'offre de soins entre les deux sites du CHSE, en tenant compte de la complémentarité des sites de Dourdan et d'Etampes.

Cet objectif devra être formalisé au sein du prochain projet d'établissement 2020 – 2024, dont l'élaboration devra débuter au cours de l'année 2019.

Les évolutions stratégiques prévues dans le cadre du nouveau projet d'établissement devront permettre de renforcer la complémentarité et la synergie des deux sites.

Le nouveau projet d'établissement 2020 - 2024 visera ainsi à conforter l'existence d'un hôpital public général dans le Sud Essonne, solide et efficient, apte à faire face à la situation très dégradée de la démographie médicale et à répondre aux besoins de la population, en unissant et en rationalisant ses forces, en mutualisant ses ressources, et en poursuivant le développement de ses partenariats avec les autres structures de santé, notamment dans le cadre du GHT « Ile-de-France Sud ».

La méthode d'élaboration du nouveau projet d'établissement devra être prochainement arrêtée.

L'élaboration de ce nouveau projet d'établissement s'appuiera sur les projets proposés au sein des pôles cliniques, pôles dont les contours devront être redéfinis, dans l'objectif de présenter une organisation plus rationnelle et plus efficiente des soins, avec un nombre sans doute plus réduit de structures médicales, permettant de faciliter la répartition la plus optimale des temps médicaux et soignants au sein des pôles.

Cette année verra également le développement d'un partenariat nouveau avec la société CLINALLIANCE.

La société CLINALLIANCE a en effet souhaité, en accord avec les services de l'ARS, implanter un hôpital de jour de soins de suite et de réadaptation (SSR) neurologiques et locomoteurs de 80 places, sur le site d'Etampes du CHSE. Un bâtiment neuf sera construit par CLINALLIANCE sur une parcelle de terrain cédée

par le CHSE. En attendant la construction de ce bâtiment, CLINALLIANCE débutera son activité d'hôpital de jour, dès cette année, au sein des locaux hospitaliers d'Etampes (au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien EHPAD).

Je salue les dirigeants de CLINALLIANCE qui sont présents parmi nous aujourd'hui : Madame Anaïs BOUNIOL et Monsieur David BOUNIOL.

Ce nouvel équipement, dont l'ouverture est prévue en 2021, contribuera à constituer, après l'implantation d'un centre de dialyse géré par la société Nephrocare, après la mise en place d'un centre de consultations de médecine générale, un véritable « campus santé » sur le site hospitalier d'Etampes.

Dès l'année 2019, c'est donc ce projet de « campus santé » que je vous propose, Mesdames et Messieurs, de m'aider à concrétiser et à faire vivre !



Rien ne sera en effet possible sans vous : je vous remercie de votre soutien pour relever tous ces défis de l'année 2019.

Je remercie en particulier l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, et le Président de cette instance, Monsieur Louis-Jean MARCHINA, dont l'action nous est très précieuse.

J'adresse mes remerciements également aux représentants des usagers, dont les avis nous sont très utiles, et dont l'investissement au service de l'amélioration des conditions d'accueil des usagers est essentiel.

Je remercie les nombreux élus de leur présence aujourd'hui, notamment les parlementaires, mais aussi le président de la communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne (la communauté d'agglomération a récemment aidé le CHSE dans l'acquisition d'un véhicule pour le SMUR), et le président de la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix.

Je remercie les partenaires sociaux, qui veillent à ce que notre dialogue, toujours exigeant, permette d'améliorer la qualité de vie au travail.

Je salue l'investissement des membres de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), et je remercie tout particulièrement le Président de la CME, le Dr Jean-Charles LORENZO, pour son engagement au service de notre hôpital et de ses patients.

Je remercie, plus largement, tous les professionnels du Centre Hospitalier Sud Essonne, qui inventent le futur de l'hôpital et veillent chaque jour à le rendre possible.

Je voudrais enfin adresser mes remerciements à l'équipe de direction, qui ne ménage pas ses efforts, et dont les fonctions sont souvent difficiles.

Vous pouvez compter sur ma détermination, comme je sais pouvoir compter sur vous tous, pour faire réussir notre hôpital.

Je vous remercie, et je vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe de direction, tous mes vœux de réussite, de bonheur et de santé pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Christophe MISSE